



Rentrée
2021-2022



École de musique
alternative et inclusive
à la pédagogie
décoiffante

Parcours musicaux sur mesure :
Cours à l'année
et Modules à la carte

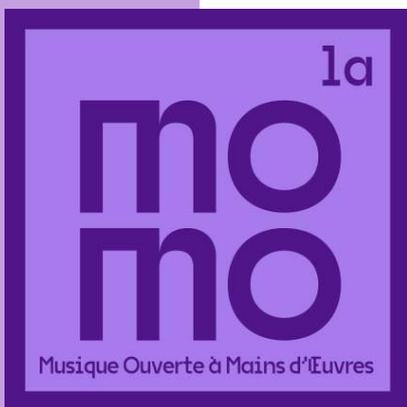
- Éveil musical dès 2 ans • Cours collectifs •
- Ateliers en famille • Stages artistiques •
- Concerts pédagogiques •

Infos et inscriptions lamomo.fr

mains d'œuvres

1 Rue Charles Garnier, 93400 Saint-Ouen





L'école de musiques actuelles à ne pas manquer !

La MOMO est une école ouverte, accessible à tous et inclusive. Ses parcours musicaux s'adressent aussi bien aux enfants qu'aux adultes, débutant.e.s, amateur.trice.s, ou professionnel.le.s.

Notre pédagogie

À La MOMO, l'apprentissage est fondé avant tout sur le *plaisir de jouer*. Nous proposons une *pédagogie ouverte et sociale*, à travers un parcours ludique qui mène vers un apprentissage rigoureux des notions fondamentales de la musique.

À La MOMO, on fait fructifier la *sensibilité artistique, les émotions et l'imaginaire* que chacun possède. La démarche pédagogique prête une attention particulière au corps, à la respiration et au sensitif, le tout en lien avec la pratique de l'instrument. Ainsi, les cours incluent un échauffement corporel, vocal et instrumental, et des exercices ludiques pour développer de manière active le sens du rythme, la mémoire, et l'oreille musicale.

À La MOMO, l'enseignement s'adapte à chaque participant et non l'inverse. La théorie et les systèmes de notation de la musique ne sont que des outils au service de la pratique musicale. L'enseignement encourage également la création. Le but est que chacun soit rapidement autonome dans sa pratique et à l'aise pour jouer en groupe.

À La MOMO, on apprend les instruments par petits groupes. Tous les cours et ateliers sont donnés collectivement (4 à 20 personnes). La posture pédagogique de l'équipe est d'accompagner l'apprentissage et la découverte de toutes les musiques sans exception, comme le montre la diversité des ateliers. Ces ateliers permettent de rendre le geste artistique accessible à tous, et montrent que l'on peut créer à partir de très peu.

À la MOMO, on se veut de plus en plus inclusifs :

- en intégrant à notre équipe pédagogique des référents handicap professionnels et expérimentés (art-thérapeute, ergothérapeute, ...) pour être en mesure d'accueillir de manière informée et formée des personnes en situations de handicap.
- en adaptant nos prix aux ressources des foyers à petits budgets.
- en considérant comme un devoir de rendre la musique, des instruments jusqu'à nos locaux adaptables à tous les handicaps.

COURS à l'année

ÉVEIL

- ▶ **Éveil musical 18 mois-3 ans:**
mercredi 10h, samedi 10h
- ▶ **Éveil musical 3-5 ans:**
mercredi 11h et 15h, samedi 11h
- ▶ **Éveil musical 4-6 ans:**
lundi 17h
- ▶ **De l'éveil à l'instrument 5-7 ans:**
lundi 18h, mercredi 11h 14h 16h et 17h,
samedi 10h et 11h
- ▶ **Éveil Danse contemporaine 4-8 ans:** **New !**
samedi 10h
- ▶ **Éveil Percussion Afro-cubaines 6-8 ans :** **New !**
mercredi 15h

LES ATELIERS

- ▶ **Improvisation :** lundi 19h et 20h **New !**
- ▶ **Jazz:** mercredi 20h
- ▶ **MAO:** jeudi 18h (1 semaine/2)
- ▶ **Orchestre salsa :** lundi 20h **New !**
- ▶ **Comparsa en famille:** jeudi 19h **New !**
- ▶ **Musiques traditionnelles columbiennes :**
samedi 13h et 14h **New !**
- ▶ **Theatre - Expression scénique :**
samedi 10h (4 à 6ans), samedi 11h (6 à 10ans) **New !**
- ▶ **Danse contemporaine :**
samedi 11h (8 à 12 ans) et samedi 12h (+12ans) **New !**
- ▶ **Jeux musicaux :**
mercredi 15h (9 à 11 ans) et 16H (6 à 8 ans) **New !**





INSTRUMENTS & VOIX

► Basse 12 ans+:

lundi 19h (débutant), mercredi 20h (avancé)

► Guitare enfants:

Avancé : mercredi 16h

Débutant : mercredi 13h et 16h, jeudi 17h, samedi 11h

► Guitare adultes:

Débutant : lundi 18h, mercredi 18h et jeudi 18h

Avancé : mercredi 19h

► Batterie enfants:

Débutant : mercredi 10h, lundi 17h

Avancé : mercredi 11h

► Batterie adultes:

Débutant : lundi 18h 19h et 20h, jeudi 18h

Avancé : lundi 21h

► Percussions Afro-cubaines +8 ans

mercredi 16h et 17h

New !

► Piano enfants:

Débutant :

mercredi 10h 14h et 17h,

jeudi 17h et 18h,

samedi 10 et 11h

Avancé : mercredi 11h, samedi 12h

► Piano adultes:

Débutant : lundi 18h, samedi 16h

Avancé : lundi 19h, samedi 17h

► **Piano adultes Jazz:** mercredi 18h, jeudi 19h

► **Chant 12 ans+:** mercredi 18h30, 19h30 et 20h30

► **Violon/Violoncelle enfants:** mercredi 17h

► **Violon/Violoncelle adultes:** mercredi 19h

► **Saxophone adultes :** mercredi 19h

► **Trompette 12 ans+:** samedi 12h (débutant)

► **Clarinette adultes :** mercredi 19h

EN FAMILLE (1 enfant + 1 adulte)

► **Piano débutant:** samedi 15h (débutant)

► **Guitare :** samedi 10h (débutant) et 13h (avancé)

MODULES à la carte

Nouveau format à la Momo cette année !
Ateliers initiation et découverte en tout genre ...

DURÉE D'UN MODULE : 1h sur 10 séances
TARIF : 130€

CALENDRIER DES MODULES

SESSION 1

Du 27/09/2021 au 19/12/2021

SESSION 2

Du 03/01/2022 au 27/03/2022

SESSION 3

Du 28/03/2022 au 26/06/2022



- **MODULE Musique et Arts plastiques**
Mercredi 14h



- **MODULE Découverte Ukulele en famille**
Mercredi 14h



- **MODULE Comedie musicale**
Samedi 13h

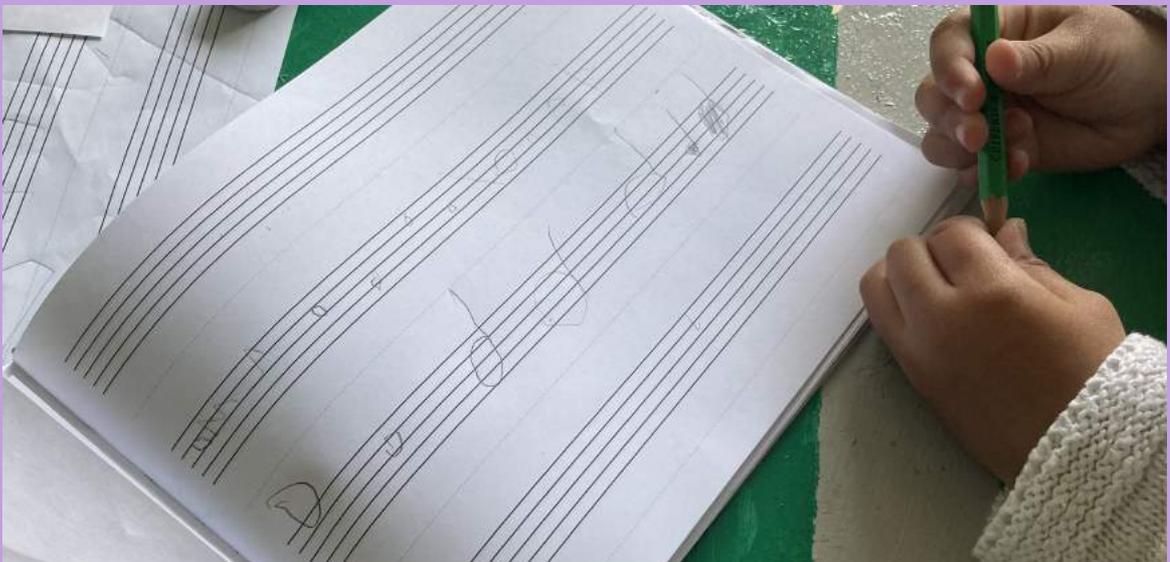
MODULE WARM-UP

La boîte à outils de la formation musicale

Il est recommandé de suivre ces modules pour le bon développement de l'apprentissage musical.

Échauffement corporel, intellectuel et émotionnel de la musique. Les jeux et activités ludiques permettent l'apprentissage de la lecture et de l'écriture de la musique, l'expression vocale et graphique, la respiration.

Ce format court a pour objectif d'explorer les fondamentaux de la musique en passant par les sens et de devenir autonome dans l'apprentissage d'un instrument.



► **MODULE WARM UP adulte :**

jeudi 20h
samedi 13h

► **MODULE WARM UP enfants :**

lundi 17h
mercredi 15h
samedi 12h

LES STAGES ARTISTIQUES

musique-danse-arts visuels



- ▶ De 5 à 12 ans
- ▶ Première semaine de chaque vacance scolaire, du lundi au vendredi de 9h à 17h
- ▶ Ateliers dispensés par des artistes professionnels
- ▶ 150 € pour la semaine, repas et goûter inclus

Modalités d'inscriptions saison 2021-2022

Pour toute inscription, il vous sera demandé de :

- ▶ Payer l'adhésion annuelle de 10 € (paiement à séparer de la cotisation)
- ▶ Payer la cotisation annuelle suivant la tarification du cours choisit (cf. barème ci-dessous)
- ▶ Accepter les conditions du règlement intérieur (voir charte du Momoïste)

Attention, toute inscription ne pourra être définitive qu'après le paiement de la cotisation et de l'abonnement annuel.

TARIFS

- ▶ Eveil : 360 € / an
- ▶ Instruments 450 € / an
- ▶ Ateliers 450 € / an
- ▶ En famille 865 € / an
- ▶ Module 130€ / trimestre
- ▶ Stage vacances 150 € / semaine

Tarifs réduits

Vérifiez si vous avez droit à une réduction en fonction de votre situation (sur présentation d'un justificatif, à fournir dans le formulaire d'adhésion)

POUR LES ENFANTS

Sur présentation de votre attestation de quotient familial (QF)

Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3
<p>Votre Quotient Familial est compris entre 700 et 830 = vous avez 10% de réduction</p> <ul style="list-style-type: none">▶ Eveil musical 324€▶ Cours d'instrument 405€	<p>Votre Quotient Familial est compris entre 580 et 700, = vous avez 20% de réduction</p> <ul style="list-style-type: none">▶ Eveil musical 288€▶ Cours d'instrument 360€	<p>Votre Quotient Familial est inférieur à 580€ = vous avez 25% de réduction</p> <ul style="list-style-type: none">▶ Eveil musical 270€▶ Cours d'instrument 337€

POUR LES ADULTES

Vous êtes étudiant ou bénéficiaire du RSA, vous avez 20% de réduction

- ▶ Cours d'instrument ou atelier 360€ / an

Charte du Momoïste

Adhérer la MOMO, ça implique quoi ?

PREAMBULE : UNE ASSO, KEZAKO ?

L'école de Musique la MOMO (Musique Ouverte à Mains d'Oeuvres), est une association de loi 1901 créée à et par Mains d'Oeuvres, lieu culturel pour l'imagination citoyenne à Saint Ouen. L'association est composée d'un Conseil Administratif.

L'association est conduite par l'équipe de la MOMO constituée d'une coordinatrice administrative, de quatre coordinateurices pédagogiques et d'une volontaire en service civique. Chaque année les directives de l'association sont prises en Assemblée générale (généralement début juillet) à laquelle est présente le conseil d'administration (CA), l'équipe salariale et tou.te.s les adhérent.e.s qui le souhaitent.

INSCRIPTIONS

1.1 Engagement

Pass sanitaire requis pour les +12ans.

Les inscriptions représentent un engagement annuel. Seuls des justificatifs maladie et de déménagement peuvent suspendre cet engagement. Le paiement total d'une inscription valide et confirme la place de l'élève dans le cours.

Il est possible sur demande de faire un cours d'essai, passé celui-ci, l'élève est tenu.e de régulariser son inscription pour assister aux cours suivants.

2 Paiements

Une cotisation, dont le montant est fixé chaque année scolaire par l'équipe de la MOMO, permet l'adhésion à la MOMO. La cotisation est obligatoire pour chaque membre.

Le montant annuel des tarifs des différents parcours est fixé chaque année scolaire par l'équipe de la MOMO et s'ajoute à la cotisation d'adhésion à la MOMO.

Il existe plusieurs modalités de paiements, toutes doivent être réalisées avant le démarrage des cours afin d'en valider l'inscription :

- en ligne sur lamomo.fr via Assoconnect par carte bancaire

En 1 virement

En 3 virements. Le premier paiement est déclenché le jour où l'utilisateur enregistre sa carte. Les suivants à intervalles réguliers. Vérifiez la date d'expiration de votre carte.

- en chèques : Les chèques se font à l'ordre de " LA MOMO " ; merci d'indiquer, le nom de l'élève et le.s cours suivi.s au dos du ou des chèque(s).

En 1 seul chèque : encaissement fin septembre

En 3 chèques : encaissement fin septembre, fin janvier et fin avril

En 10 chèques : encaissement à chaque fin de mois de septembre à juin

- en chèque vacances ANCV

Aucun.e élève ne sera admis.e en cours sans régularisation complète de son inscription, au delà du cours d'essai.

1.3 Des cours collectifs

La pédagogie de la MOMO se fonde sur la dimension sociale de la musique et propose en ce sens des cours collectifs d'une heure constitués de :

6 enfants pour l'Éveil Musical,

4 élèves pour les classes d'instrument

6 à 20 élèves pour les ateliers.

Pour pouvoir exister les cours doivent être complets ; en deçà la durée du cours se verra réduite ou il sera proposé aux élèves de basculer sur un autre cours. En cas d'absence de solution trouvée, le cours se verra fermé et les adhésions remboursées.

ASSURANCES ET RESPONSABILITÉS

Il est recommandé aux parents de vérifier que leurs enfants sont assurés pour la pratique d'une activité de loisirs (assurance extra scolaire).

L'association n'est pas responsable des élèves en dehors des heures de cours. Il appartient aux responsables légaux de confier personnellement leurs enfants au.à la professeur.e responsable. Déposer son enfant devant la salle sans s'assurer de la présence du.de la professeur.e ou le.la laisser venir seul.e ne constitue pas une prise en charge de celui.celle-ci par la MOMO et n'engage donc pas la responsabilité de l'Association. Les enfants ne sont sous la responsabilité de la MOMO qu'à partir du moment où ils sont en salle avec leur professeur.e. Les parents sont tenu.e.s de se présenter à l'heure à la fin du cours pour récupérer leur enfant.

La MOMO décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation commis au sein de l'école, sur les instruments et autres objets personnels.

LOCAUX & MATÉRIEL

Les cours de la MOMO se tiennent dans un lieu culturel extraordinaire dont chacun.e peut être le.la héros.ine ! Ici, on y découvre, on s'y détend, on y pratique, on y travaille ; c'est un lieu que l'on partage. Chacun.e est donc invité.e à faire attention à son passage sur la qualité du lieu : du bruit, oui, mais seulement en cours de musique, ranger avant et après avoir musiqué ou joué aux jeux proposés dans le restaurant etc.

La MOMO met à disposition de ses élèves du matériel de musique pour permettre à tous et toutes de pratiquer. Chaque Momoïste est tenu.e d'en prendre le plus grand soin.

DROIT À L'IMAGE

L'adhérent.e (ou son.sa représentant.e légal.e si l'adhérent.e est mineur.e) autorise l'école de musique la MOMO à utiliser les photos sur lesquelles iel peut apparaître afin de promouvoir son projet et ses activités.

ABSENCES

Si l'élève est absent.e, iel le communique directement son professeur.e dans la mesure du possible.

En cas d'absence de professeur.e, nous vous prévenons dans les meilleurs délais. Le.la professeur.e conviendra par la suite d'un format de rattrapage de(s) heure(s) manquée(s).



LA MOMO
Mains d'Oeuvres,
1 rue Charles Garnier,
93 400 Saint-Ouen

Métro Garibaldi (ligne 13)
Porte de Clignancourt (ligne 4)

Nous contacter

Vous êtes élève ou parent d'élève ?
Vous avez besoin de renseignements sur l'école ?
Merci de nous contacter à l'adresse
lamomo@mainsdoeuvres.org !

Vous voudriez donner des cours à la Momo ?
Vous avez des propositions de projet,
partenariat, collaboration ?
Nous vous prions de nous contacter à l'adresse
lamomo-coordination@mainsdoeuvres.org !

A bientôt !

▬ *L'équipe de la MOMO* ▬
Musique Ouverte à Mains d'Œuvres